

Du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30 Juin 2026**Objet :****Fermeture du groupe scolaire Pierre Semard et demande de désaffectation des bâtiments***Le Conseil Municipal de la Ville d'AULNOYE-AYMERIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation de son Maire en date du 24 Juin 2026.*

Etaient présents : Alexandre-Virgile Dominique, Baudoux Bernard, Cambreleng Sabine, Chambre Aline, Dehier Philippe, Denys Agnès, Desse Janique, Durieux Jean, Dursent Sébastien, Fromont Sabine, Gauchet Claudine, Georges Hugo, Hardy Nathalie, Henry Valérie, Lesage Philippe, Palmiste Logan, Pol Maxime, Rogier Quentin, Thurette Pascal, Valet Jean-Luc et Wager Corinne (21 membres).

Ont donné procuration : Carpentier François (à Durieux Jean), Dépret Kévine (à Thurette Pascal), Lallemand Charlotte (à Georges Hugo), Lepoutère Aurore (à Denys Agnès), Mairiaux Isabelle (à Palmiste Logan), N'Diaye Foulon Betty (Lesage Philippe), Taverne Michael (à Henry Valérie) et Tournay Sylvie (à Valet Jean-Luc). (8 membres)

La séance s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bernard BAUDOUX, MAIRE.

Madame Agnès DENYS, adjointe, a été nommée secrétaire.

Consécutivement aux retraits de postes annoncés à chaque rentrée scolaire et à la baisse inexorable des effectifs (118 inscrits en 2024 – 81 en 2025) allant de pair avec la construction de deux nouveaux groupes scolaires à Leval et Bachant, le devenir du groupe Pierre Semard pose question d'autant que les projections de l'Académie confirment cette tendance sur le long terme.

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal d'acter la fermeture du groupe scolaire Pierre Semard pour la rentrée 2027 et d'autoriser Monsieur le Maire à demander l'avis du préfet pour la désaffectation des bâtiments conformément à la circulaire interministérielle du 25 Aout 1995 relative à la désaffectation des biens des écoles élémentaires et maternelles publiques.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et de son adjoint à l'éducation, le CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité des membres (2 abstentions de M Palmiste et Mme Mairiaux par procuration) valide la fermeture du groupe scolaire Pierre Semard à la rentrée 2027 et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'accord de Monsieur le préfet pour la désaffectation des bâtiments.

Et ont les membres présents, signé lecture faite.

« Pour extrait certifié conforme ».

A Aulnoye-Aymeries, le 30 Juin 2026.

Le Maire,**La secrétaire,**

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le



ID : 059-215900333-20260630-0112-DE